

Laurent Largent : “vers une évolution sensible des biostimulants”

En France, la définition d'un biostimulant reste encore floue, aussi bien dans les textes réglementaires que dans l'esprit des professionnels. Pourtant, ils sont en plein essor. Laurent Largent, délégué général de la Chambre syndicale des Amendements organiques et Supports de culture (CAS), fait le point.

Qu'est-ce qu'un biostimulant ?

D'après l'European Biostimulants Industry Council (EBIC), *“les biostimulants se définissent comme des substance(s) et/ou micro-organisme(s) dont la fonction, lorsqu'ils sont appliqués aux plantes ou à la rhizosphère, est la stimulation des processus naturels qui favorise/améliore l'absorption ou l'utilisation des nutriments, la tolérance aux stress abiotiques et/ou la qualité de la culture, indépendamment de la présence de nutriments”*. C'est le cas des champignons mycorhiziens qui augmentent la surface d'exploration racinaire, des substances naturelles ou d'origine naturelle (acides humiques, acides aminés, extraits d'algues...) et des substances de synthèse, comme l'Acetyl-Thiazolidine-4-Carboxylic-Acid (ACTA). Utilisés seuls ou en combinaison avec des fertilisants, les biostimulants peuvent être appliqués directement dans le sol, sur les parties foliaires ou en enrobé autour des semences. Mais attention, ce ne sont pas des engrais, car ils ne contiennent pas de fortes concentrations en azote, en phosphore ni en potassium, bien qu'intrinsèquement, ils contiennent dans leur structure biologique une quantité minimale de minéraux. Ce que l'on peut dire, c'est qu'ils optimisent l'assimilation des fertilisants et permettent d'en réduire les doses.

Biostimulant et biocontrôle, quel lien ?

Tout d'abord, le terme de biostimulant est en train d'être reconnu par la commission euro-

péenne. Malheureusement, dans le Code Rural, il est assimilé à des PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes), répondant au décret du 25 juin 2009. Or, les biostimulants n'ont aucun lien avec des produits de protection, bien qu'il soit établi qu'une plante nourrie dans les règles de l'art, soit plus résistante face aux agressions extérieures. Mais il ne faut pas oublier aussi qu'une plante vigoureuse sera toujours un hôte de choix pour les ravageurs ! Aujourd'hui, il existe une profonde confusion entre biostimulants et solutions de biocontrôle. Deux termes bien différents ; le biocontrôle désignant l'ensemble des méthodes de protection : macro-organismes, micro-organismes, médiateurs chimiques (hormones sexuelles, kairomones...)...

Que disent les textes réglementaires au sujet des biostimulants ?

Les biostimulants entrent dans la catégorie des MFSC (Matières Fertilisantes et Supports de Culture). Contrairement aux autres familles de fertilisants, il n'existe pas de normes d'application obligatoires pour les biostimulants. Chaque spécialité doit donc posséder sa propre Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). C'est pourquoi, les utilisateurs potentiels trouvent des préparations microbiennes homologuées, des stimulateurs de croissance homologués, des substances humiques homologuées..., mais en aucun cas, des biostimulants homologués. Le nom générique est totalement occulté, si bien qu'aujourd'hui, il



“Aujourd'hui, il n'y a pas, à proprement parler, de biostimulants homologués. Le terme n'étant pas encore reconnu par les autorités françaises. Cependant, l'utilisateur peut acquérir des produits aux vertus 'biostimulantes' bénéficiant d'une AMM spécifique, comme c'est le cas des stimulateurs de croissance homologués, les acides humiques homologués... Ce sont des bel et bien des biostimulants mais ils ne sont pas reconnus sous cette dénomination” indique Laurent Largent, délégué général de la Chambre syndicale des Amendements organiques et Supports de culture (CAS).

existe une centaine d'AMM spécifiques ! Difficile de s'y retrouver. De notre côté, nous nous battons au sein de la CAS pour faire reconnaître le terme de biostimulant, et ainsi assurer une visibilité globale des produits, alors même que ces derniers font l'objet d'une démarche d'homologation identique aux fertilisants. Cependant, il existe des normes (NF U 44-204 et NF U 44-551/A4) pour la mise sur le marché des mélanges entre fertilisants homologués et biostimulants autorisés.

Ces normes visent simplement à définir et caractériser chaque type de produit pour en faciliter la distinction.

La recherche a-t-elle suffisamment de recul pour concevoir des formulations efficaces et répondre à la demande croissante en biostimulants ?

Il y a eu et il y aura toujours des 'poudres de perlimpinpin', des recettes miracles, dont l'efficacité reste malgré tout à prouver.

D'ailleurs, en France, des entreprises continuent de commercialiser des produits non homologués en l'absence de cadre normatif. Fort heureusement, la plupart des fabricants et distributeurs proposent des produits homologués en France. Je dis bien en France, car ces produits sont les résultats d'études et d'expérimentations, menées pendant plus de 10 ans en amont, et validées par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) sur le plan de l'innocuité et de l'efficacité. Chez nos voisins européens, l'homologation est différente. Par exemple, en Angleterre, seule la validation de l'innocuité autorise l'homologation d'un produit. Qu'en est-il alors de l'efficacité ? Difficile de répondre outre-Manche. C'est pourquoi, un produit homologué en France est un gage de sérieux pour l'utilisateur. Néanmoins, certains diront qu'inoculer dans le sol ou dans la plante des bactéries ou des champignons, bien qu'homologués, perturbent le biotope.

C'est un faux problème, car sur le capot des voitures parisiennes, il y a des particules de sable venues du Sahara, emportant avec elles des micro-organismes d'un continent à l'autre ! De plus, les biostimulants ne sont pas des OGM, mais uniquement des souches microbiennes extraites du milieu naturel, dont les caractéristiques nutritionnelles sont mises en avant.

En raison de leur pouvoir hautement nutritif, les biostimulants seront amenés à être de plus en plus utilisés par les professionnels. Qu'est-ce qui va changer dans leurs pratiques ?

De la même manière qu'une autre spécialité liquide, la pulvérisation des biostimulants est la méthode qui marche le mieux. Concernant les matériels d'épandage, ces derniers sont peu propices à la projection de petites quantités de produits, sauf si l'utilisateur opte pour des mélanges 'biostimulant-engrais' ou des semences

Les missions de la CAS

La CAS est un syndicat professionnel qui représente, depuis plus de 30 ans, la filière des fabricants de supports de culture et d'améliorants organiques. Son champ d'action couvre tous les supports de culture (terreux, substrats), les fertilisants organiques (engrais organiques, amendements organiques), les produits de paillages, mais aussi les additifs et les biostimulants. Elle compte plus de 50 adhérents, qui sont, entre autres, régulièrement sollicités pour des enquêtes. La dernière révèle que sur un échantillon de 8 sociétés, le marché des biostimulants est estimé à 3,7 M €. Un secteur en plein essor, d'autant plus qu'il y a quelques années, le marché était de 0 €. Comme quoi, la filière change et s'adapte aux enjeux actuels de la nutrition végétale.

Les missions de la CAS sont variées : représentation des adhérents auprès des pouvoirs publics (français et européens) et des structures environnementales, formation technique, promotion des produits répondants aux normes en vigueur, collecte des statistiques... La CAS est aussi le référent n°1 des évolutions législatives et réglementaires de la filière. Une question ? La CAS a la réponse.

enrobées de mycorhizes comme le proposent déjà certains semenciers. Ce qui change, ce sont les doses. En effet, utiliser les mêmes quantités de minéraux avec ou sans mycorhize, par exemple, ne sert strictement rien. Au contraire, il y aura un antagonisme, limitant considérablement les effets escomptés ! Il faut donc adapter les pratiques de fertilisation, pour que les mycorhizes (ou autres micro-organismes) se développent

au niveau de la rhizosphère et prospectent le sol en vue d'absorber et de distribuer à la plante les nutriments biodisponibles du sol et ceux apportés par les fertilisants. La ressource minérale du sol est ainsi préservée, sans que des apports conséquents, entraînant parfois des problèmes environnementaux, n'adviennent. Avec les biostimulants, il n'y a que des bénéfices à la clé !

NOVA-FLORE ÉCOLOGIE URBAINE  rue de la remaroutière 49330 CHAMPIGNÉ - Tél. 02 41 22 10 55 - contact@nova-flore.com

32 SOLUTIONS HOMOLOGUÉES D'APPLICATION DE LA MYCORHIZE



BIO SYMBIOSE
100% NATUREL

Arbres | Arbustes | Gazons | Prairies fleuries | Plantes à Massif | Rosiers

- UN DOSAGE ADAPTÉ PAR TYPE DE CULTURES
- 3 FORMULATIONS D'APPLICATION AU CHOIX
- COMPOSITIONS SUR-MESURE

Etudes personnalisées gratuites. Pour en savoir plus : www.nova-flore.com

PRALIN : pralinage
HYDRO : arrosage et pulvérisation
MG : épandage à sec

ORIGINE ET TRACABILITÉ GARANTIES